



### AVIS DE LA MAIRIE - KELEIER AN TI-KER

**MAIRIE.** ☎ 02.98.04.00.70 📠 02.98.04.47.81 ✉ [commune-treglonou@wanadoo.fr](mailto:commune-treglonou@wanadoo.fr)

**Ouverture au public :** le *matin*, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h, l'*après-midi* du vendredi de 13 h à 17 h.

① **SERVICE TECHNIQUE**, n° de portable : 06.85.20.89.47. - 🌐 **Site internet :** <http://www.treglonou.fr>

### TRANSMISSION DES ANNONCES POUR LE BULLETIN MUNICIPAL POUR LE 20 DE CHAQUE MOIS

#### PERMANENCES EN MAIRIE

- M. Guy TALOC, Maire, sur rendez-vous.
- M. Joseph GALLIOU, Premier Adjoint chargé de la voirie, de l'eau-assainissement, des réseaux électriques, sur rendez-vous.
- Mme. Odile FILY, Second Adjoint chargée des finances, sur rendez-vous.
- Mme Odile LEON, Troisième Adjoint chargée de l'environnement, du développement local, du développement durable, du tourisme et du développement économique, sur rendez-vous.
- Mme Carole BIHAN, Quatrième Adjoint chargée de la culture, des sports, de la jeunesse et des associations, sur rendez-vous.
- Mme Christine CHARLET, Conseillère déléguée à l'action sociale, sur rendez-vous.

### LES ANIMATIONS

#### LES JARDINS PARTAGÉS

Une réunion d'informations est proposée à tous les candidats aux jardins partagés, le **samedi 1<sup>er</sup> février à 11 heures**, salle Hervé Miry.

### COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

#### CONSTRUCTION NOUVELLE – SALLE POLYVALENTE À KERELLEN :

Les travaux de terrassement de la nouvelle salle débiteront semaine 6.

Les bacs enterrés ont été enlevés et remplacés pour la durée des travaux par des bacs aériens.

**COMPTAGE DE LIÈVRES :** l'Amicale de chasse des secteurs Tréglonou-Loc-Brévalaire-Plouvien va réaliser un comptage de lièvres, de nuit les **13 et 14 février**, à partir de 20h30. Les chasseurs éclaireront les champs à l'aide de lampes-torches.

#### RECENSEMENT DE LA POPULATION – PENSEZ-Y !!!

L'agent recenseur communal a déposé dans votre boîte aux lettres les éléments nécessaires pour réaliser vous-même votre recensement sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Vous avez jusqu'au 15 février pour le faire. En cas d'impossibilité de répondre en ligne, merci de contacter la Mairie au 02.98.04.00.11. L'agent recenseur se rendra directement à votre domicile pour remplir des documents papier. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

#### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Date limite d'inscription : **le vendredi 7 février 2020**. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom et datant de moins de trois mois. Vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres de la mairie les documents précités accompagnés du cerfa n° 12669\*02 complété et signé ou vous inscrire directement sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

**ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES ?**

**POUR LE SAVOIR :**

- 1/ Rendez-vous sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « **Élections** » sur le service en ligne. « **Interroger sa situation électorale** »
- 2/ Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom, de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
- 4/ Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
  - contacter votre mairie
  - vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « **Élections** »

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

🇫🇷 @linterieur | 📞 0212222222 | 📧 @mairies.fr | 🌐 www.interieur.gouv.fr

**SERVICE NATIONAL** : Dans le cadre du PARCOURS DE CITOYENNETÉ, **les garçons et les filles** doivent participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) entre 16 et 18 ans. Au préalable, ils **doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de leur 16<sup>e</sup> anniversaire**, sur présentation du livret de famille et de la carte nationale d'identité. Cette année, sont concernés les jeunes nés en **2004**. Une attestation de recensement, qui sera exigée pour l'inscription aux examens et concours, leur sera remise ; à l'issue de la JAPD, c'est un certificat de participation qui est délivré.

**DEFIBRILLATEUR** : Un défibrillateur est à la disposition de tous, 24h/24h, sous le porche de la mairie. Ce matériel peut sauver des vies humaines. Prenez-en soin !

## SERVICES DE GARDE



**MEDECINS** : N° d'urgence la nuit ou le week-end, appelez le **15**



**PHARMACIES** : Vous devez composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – CCAS KREIZENN GOMUNEL AN OBEREREZH SOKIAL - KGOS



**PORTAGE DE REPAS A DOMICILE** : Les personnes intéressées (il n'y a pas d'âge limite...) peuvent obtenir les informations en mairie où sont également enregistrées les inscriptions.



**NAVETTE TREGLOU/LANNILIS/TREGLOU** : Il est rappelé qu'une navette est disponible deux mercredis par mois, pour transport vers le marché de Lannilis. La prochaine navette aura lieu **les 12 et 26 février 2020**. **Inscriptions en Mairie pour le samedi précédent le transport avant 12 heures**. Le prestataire embarque les personnes Place de la Mairie ou à leur domicile. Départ vers 9 h 30 ; retour vers 11 h 40. Une participation de 1 euro est demandée à chaque personne.

La campagne d'hiver 2019-2020 des **RESTOS DU COEUR DE LANNILIS** aura lieu **jusqu'au 15 mars 2020**. Les distributions auront lieu les **mardis et jeudis de 13H 45 à 15H 30**. Les inscriptions se feront de **9 h 30 à 11 h 30** tous les mardis et jeudis. Les personnes désirant bénéficier de l'aide des Restos du Cœur devront apporter tous les justificatifs originaux de leurs charges de leurs ressources et de leur identité. **Restos du Cœur de Lannilis - 2 Allée Verte - Tél 09 62 13 99 14. Mail : restoducœur.lannilis@orange.fr**

**LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE** à Lesneven organise une **FORMATION DE PREMIERS SECOURS** le **31 janvier de 19h à 22h et le 1er février de 9h à 17h** au local, place de l'Europe. Cette formation est ouverte à tous à partir de 10 ans et coûte 60€. L'inscription se fait sur le site de la Croix-Rouge, onglet "Je me forme".

## LA VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOU

### CORRESPONDANTS DE PRESSE :

#### LE TELEGRAMME :

M. Daniel DAGORN : ☎ fax 02.98.04.94.03 ☎ 06.61.84.45.91.

✉ danieldagorn@gmail.com

#### OUEST France :

Mme Séverine BOBILLON :

☎ 06.89.24.90.67 ✉ [severinebobillon@gmail.com](mailto:severinebobillon@gmail.com)

### L'USAB : PLANNING DES RENCONTRES – FEVRIER 2020 :

Date	Equipe	Domicile	Extérieur	Heure du match
02/02	A			15H00
	B			13H00
	Loisirs	Kersaint-Plabennec		10H00
09/02	A	Berzot		15H00
	B	Ploudalmézeau		13H00
	Loisirs		Plouguerneau	10H00
16/02	A			15H00
	B			13H00
	Loisirs		Plabennec	10H00
23/02	A			15H00
	B			13H00
	Loisirs			10H00

### CLUB DU MUGUET :

- **L'assemblée générale** aura lieu le **jeudi 06 février à 11 heures** : 10h30, règlement de la cotisation 2020, le montant est fixé à 16 €. Puis apéritif et repas à 10 €. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Inscriptions jusqu'au lundi 03 février auprès de Agnès PREMEL (02.98.04.13.04) ou André BRIANT (02.98.04.12.60).

- **Concours dominos** : le **mercredi 04 mars** à la salle de Kerellen. Inscriptions à partir de 13h30. Début du concours à 14 heures. Ce concours compte pour la présélection.

## FORMATION-EMPLOI – STUMMADUR-LABOUR

**MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS** : le programme du mois est affiché en Mairie ou sur [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr).

- Nous sommes à la **RECHERCHE DE PLUSIEURS PERSONNES POUR TRAVAILLER EN SERRES DE TOMATES ET FRAISES** pour la saison 2020 (JANVIER à OCTOBRE) : taille, effeuillage, cueillette - DEBUTANT/TES ACCEPTE/ES – 35 H/SEMAINE Poste à prendre rapidement. Contact : 02 90 85 30 12 [accueil.emploi@pays-des-abers.fr](mailto:accueil.emploi@pays-des-abers.fr).

- **INFORMATION COLLECTIVE** le **mardi 04 février de 9 h 30 à 12 h 00** : conseils et astuces pour rédiger un CV efficace ET pertinent, votre lettre de motivation et des conseils pour réussir son entretien d'embauche. Inscriptions au 02 90 85 30 12 ou [accueil.emploi@pays-des-abers.fr](mailto:accueil.emploi@pays-des-abers.fr).

**GRETA DE BREST** : formations financées par la Région Bretagne. Référencement sur le site Gref Bretagne ou sur le site du Greta Bretagne occidentale. La liste des formations est également affichée en mairie.

**Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute**, pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et ou en situation de handicap : **un(e) aide soignant(e) sur le secteur de Landerneau et un(e) aide soignant(e) sur le secteur de Plabennec**, postes à pourvoir dès que possible, en CDI, 24h30 par semaine.

**Le service d'aide et d'accompagnement à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute** des **aides à domicile** à temps partiel en CDI pour accompagner des personnes âgées et/ou en situation de handicap (entretien du logement, préparation de repas, courses). Postes à pourvoir immédiatement sur Landerneau, Daoulas, Brest, Saint Renan et Le Conquet. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : [recrutement@amadeus-asso.fr](mailto:recrutement@amadeus-asso.fr). Tél 02 98 21 12 40.

**PREPA-APPRENTISSAGE - MAISON FAMILIALE DE PLOUNEVEZ-LOCHRIST** : propose aux jeunes qui ont entre 16 et 29 ans, qui ne sont ni scolarisés, ni en emplois, et qui ont un niveau CAP au maximum, un accompagnement individualisé pour approfondir leur projet professionnel, dans le but de trouver un apprentissage ou un emploi. Pour cela, il est proposé d'effectuer des périodes d'immersion en entreprises afin de découvrir des secteurs d'activité ou de vérifier les motivations de son projet.

En fonction des besoins du jeune, le dispositif prévoit aussi des cours de remises à niveau dans certaines matières (français, mathématiques, informatique...) ainsi que dans l'acquisition de certaines compétences inhérentes au monde professionnel (savoir-être, savoir-faire...).

Pour plus d'informations sur la « prépa-apprentissage », il est possible de consulter la page internet suivante : <http://www.mfr-plounevez.com/page-198-prepa-apprentissage.html>.

### **PORTES OUVERTES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :**

**GROUPE SCOLAIRE "LES 2 RIVES" DE LANDERNEAU** : Lycée St Sébastien (4 rue Hervé De Guébriant) et Lycée St Joseph (Route de Pencran), **vendredi 6 mars 2020 de 17h à 20h et samedi 7 mars 2020 de 9h à 13h**.

**LES COMPAGNONS DU DEVOIR – JOURNEES PORTES-OUVERTES** : « Formez-vous autrement » - **Les 13 et 14 mars 2020**.

**SKOL DIWAN PLOUGERNE** (193, bourg du Grouanec 29880 PLOUGUERNEAU) le **vendredi 7 et le samedi 8 Février de 9H à 12H**. Les parents d'élèves seront accompagnés de l'institutrice pour répondre à vos questions. L'école est ouverte à tous, bretonnants ou non bretonnants. Si vous ne pouvez pas vous libérer à ces dates, vous avez la possibilité de prendre un RDV.

**DIWAN GWITALMEZE** : Elles auront lieu le **samedi 8 février de 9h30 à 12h00**, pour les familles intéressées par l'enseignement bilingue breton/français "par immersion". L'équipe enseignante et l'association des parents d'élèves recevront les familles désireuses de visiter l'école et de découvrir son fonctionnement ainsi que la pédagogie qui y est mise en œuvre (à noter que les élèves seront en cours ce matin-là et chanteront vers 10h). Un temps d'échange permettra également aux intéressés d'aborder des questions telles que : l'intérêt du bilinguisme breton/français, comment accompagner son enfant si on ne parle pas breton, etc... L'école est ouverte aux familles chaque jour au mois de juin après 16h30 sur rendez-vous. Renseignements : Mme Emma LECAT, directrice au 02.98.48.18.30 ou 06.30.68.34.80. [skol.gwitalmeze@diwan.bzh](mailto:skol.gwitalmeze@diwan.bzh).

**LYCEE DE L'ELORN A LANDERNEAU** : Journée Portes-Ouvertes, **le vendredi 06 mars de 14h à 19h et le samedi 7 mars de 9h à 13h**. Site Internet du lycée : <http://www.lycee-polyvalent-elorn-landerneau.fr/>

**MAISON FAMILIALE DE SAINT-RENAN** : Organise **les vendredi 6 mars (17-20 heures) et samedi 7 mars 2020 (9-17 heures)**, des journées « portes ouvertes » afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à la Maison Familiale :

#### **FORMATIONS INITIALES :**

- 4ème et 3ème d'orientation avec des stages multi-professionnels,

- CAP(A) « Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural » 2 ans : stages dans les secteurs des services à la personne et vente-accueil,

- Bac Pro « Services aux Personnes et aux Territoires » 3 ans : stages dans les secteurs des services : santé, social et animation des territoires,

#### **FORMATIONS CONTINUES :**

Préparation à l'entrée aux écoles paramédicales et sociales : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants, assistant de service social et AES,

CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance (ancien CAP Petite Enfance) : 1 an.

Renseignements et informations au : ☎ 02.98.84.21.58 par mail : [mfr.st-renan@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-renan@mfr.asso.fr) – sur notre site : [www.mfr-strenan.com](http://www.mfr-strenan.com).

Prochaines Portes ouvertes : vendredi 5 juin 2020 (17-20 heures).

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA)  
KUMUNIEZH KUMUNIOU PLABENNEG HAG AN ABERIOU (KKPA)**

**SERVICES ADMINISTRATIFS** : CCPA/Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC.  
Ou ☎ 02.98.37.66.00 📠 02.98.37.66.09 ✉ [ccpa@wanadoo.fr](mailto:ccpa@wanadoo.fr) sur [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr)

**ASTREINTE EAU ET ASSAINISSEMENT** : pour toute urgence le soir dès 17h30 et le week-end - 06 08 41 49 75.

**COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS** : La collecte s'effectuera **les mercredis 12 et 26 février**, sauf pour les secteurs de Kerantour, Kerantour Bihan et Kervoa qui seront alors collectés **les lundis 10 et 24 février**.

**OFFICE DU TOURISME – PAYS DES ABERS :**

- **Le mensuel « Sortir »** : l'indispensable pour connaître toutes les sorties dans le coin. Vous souhaitez faire paraître votre événement ? Envoyez toutes vos infos avant le 15 du mois précédant à [lerouxathy@abers-tourisme.com](mailto:lerouxathy@abers-tourisme.com).
- **Une question sur la taxe de séjour ?** Mme Louboutin vous accueille et vous conseille. Le 1er mardi du mois de 09h30 à 12h00 à Plouguerneau et le 3e jeudi du mois de 14h00 à 17h30 à Lannilis.
- **Réunion « patrimoine »**. Appel aux associations de patrimoine souhaitant mieux comprendre notre projet de site internet commun. Toute l'équipe vous donne rendez-vous le **mardi 28 février à 18h00** – salle Alain Le Gall à Lannilis.
- **Escape games** : ils sont de retour ! « La Prophétie des Anges » l'Abbaye des Anges de Landéda et le retour d'« Impression soleil couchant » et son mystérieux cabinet d'artiste cette fois-ci à Lannilis. De 3 à 6 joueurs. Renseignez-vous auprès de nous !

**RECYCLERIE MOBILE** : Dans le cadre de son Programme de Prévention des Déchets, la CCPA poursuit son opération recyclerie mobile en partenariat avec l'association "Un peu d'R". Cette action a pour objectif de détourner de l'enfouissement et de l'incinération des objets qui pourraient encore servir. La recyclerie interviendra sur les déchèteries du Pays des Abers tout au long de l'année 2019.

Le camion de la recyclerie sera présent dans l'enceinte de la déchèterie de :

- Plouguerneau le **samedi 15 février 2020** de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Plabennec le **vendredi 28 février 2020** de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Ne sont concernés que les objets pouvant resservir, en bon état et ne nécessitant pas ou peu d'intervention. L'association est susceptible de collecter : meubles, linge et linge de maison, appareils en état de marche, jouets, livres, literie, vaisselle... Le matériel est remis en circuit à des fins sociales dans le pays de Brest. L'association recherche certains objets en priorité afin de permettre aux personnes dans le besoin de se meubler. Le calendrier 2020 est téléchargeable sur le site de la CCPA à la rubrique suivante : Environnement > Gestion des déchets > La collecte de mes déchets > En déchèterie. Plus d'informations : service gestion des déchets - 02 30 06 00 31 ou [preventiondechets@pays-desabers.fr](mailto:preventiondechets@pays-desabers.fr).

**INFORMATIONS DIVERSES – KELEIER A-BEP-SEURT**

**SALON DES VINS ET SAVEURS** : Le club de Tennis de table organise **le samedi 15 et le dimanche 16 février** à Gouesnou son 4ème Salon des Vins et Saveurs en présence de 52 producteurs. Entrée Gratuite.

**LA COMMUNE DE SAINT-PABU** organise une **conférence gratuite sur l'alimentation et son impact sur la santé**. Ce rendez-vous est ouvert à tous : jeunes, parents, grands-parents, enseignants, professionnels de santé, personnel municipal, agriculteurs, élus... Les questions de chacun enrichiront les échanges. Cette conférence «La santé dans mon assiette» sera animée par Marjorie Lavaud, diététicienne du Défi Santé Nutrition, **le jeudi 30 janvier à 20h30** à l'espace Roz Avel.

**L'ASSOCIATION AR MOUTIG** organise son **vide grenier le dimanche 23 février 2020** à la salle de Kergroas à Lannilis de 9 h à 17 h (salle chauffée). Entrée 1 € 50 gratuit pour les -12 ans. Réservations au 06.78.65.03.43 ou sur [armoutig@laposte.net](mailto:armoutig@laposte.net) (3€50/M avec tables, 2 € le portant non fourni).

**UN HABITAT GROUPÉ PARTICIPATIF** sur le littoral de la Côte des Légendes. Rejoignez notre groupe ! Le **dimanche 09 février de 10h à 12h** sera consacré à l'accueil des curieux, qui voudraient en savoir plus sur l'habitat participatif, sur notre fonctionnement et ou qui désiraient rejoindre notre groupe. Pour en savoir plus et avoir l'adresse, vous pouvez appeler au 06 89 95 37 68 ou par mail ou facebook. : [www.facebook.com/habitatgroupeparticipatifcotedeslegendes](http://www.facebook.com/habitatgroupeparticipatifcotedeslegendes)

**REPAS CRÊPES** organisé par l'Apel de l'école du Sacré-Cœur Lannilis le **dimanche 9 février à partir de 12h00** à la salle Kergroas. Tarif 11 €/adulte, 5,50 €/enfant. Uniquement sur réservation au 02.98.04.01.93.

**PERMIS HAUTURIER** au Centre de voile de Landéda-l'Aber-Wrach : le CVL organise une session de formation au permis hauturier, 20 h de cours à partir du samedi 07 mars 2020. Session de 6 places. Informations et bulletin d'inscription sur notre site internet onglet formation. Contact et réservation : 02 98 04 90 64, [cvlaberwrach@gmail.com](mailto:cvlaberwrach@gmail.com), <http://www.cvl-aberwrach.fr>

## PETITES ANNONCES - KEMENNADENNOU

**LE TRIWEN** - bar tabac loto, presse, jeux à gratter, gaz, dépannage épicerie, vente de tickets de cars. Ouvert de 7h30 à 20h du mardi au vendredi, le samedi de 8h30 à 22h et le dimanche de 8h30 à 15h. Durant les vacances scolaires ouverture à 8h30.

**Concert le samedi 1er février à partir de 21 heures, le groupe Capo 2 viendra nous interpréter son album Rêves en volées.**

**MAGASIN DE PRODUITS LOCAUX** - Plouvien : Ti Local, ses 27 producteurs locaux et ses bénévoles vous accueillent le vendredi (15h-19h) et le samedi (9h30-12h30 puis 15h-18h30). QUE DU BON PRES DE CHEZ NOUS ! Lieu : près de la mairie - contact : tilocalplouvien@gmail.com

**CHLOE, PROTHESISTE ONGULAIRE**, se déplace à votre domicile (capsuls, gel, semi-permanent, verni...). N'hésitez pas à prendre rendez-vous/renseignements au 07.80.39.82.67.

Femme expérimentée cherche **HEURES DE MENAGE** en Cesu. Tél : 06.63.59.92.08.

**La SARL Jean-Marc CORRE** vous propose ses services **Entretien de jardin de d'espaces verts, taille de haies et débroussaillage**. Devis gratuit. Tél : 06.08.57.95.15. Mail : jean-marccorre@orange.fr. <https://jeanmarccorre.com/fr/>

**ABERS FERMETURES SMG** : Fermeture, automatisme, serrurerie, métallerie, charpente. Fermetures industrielles – Collectif, habitat, commerce, industrie. Aménagement intérieur et extérieur – Industriel, tertiaire, collectif et particulier. Tél 02 98 04 19 10 – [abersfermetures@orange.fr](mailto:abersfermetures@orange.fr)

**BESOIN D'AIDE DANS VOTRE QUOTIDIEN** ? Mathilde accompagnant éducatif et social diplômée d'état vous propose ses services, 0646462210.

**La MAM DES MINIPOUCES** qui est prévue d'ouvrir en avril 2020 à proximité de la Récré des 3 Curés, est à la recherche d'une 4ème assistante maternelle pour compléter son équipe. Si vous êtes intéressées veuillez contacter Mme GUEZENNEC au 02.98.84.43.22

**VOTRE CONSEIL IMMOBILIER - FINANCEMENT** sur Tréglonou et le Pays des Abers, estimation gratuite merci de me contacter au 06 65 25 13 46 Alexandre Bignard

**ENTREPRISE LE GUEN** : vidange de fosses, débouchage de canalisations. Tél : 06.80.27.21.88.

**COURS DE FRANÇAIS, SOUTIEN SCOLAIRE**: cours à domicile donnés par professeur certifié (CAPES) de Lettres. Pédagogie différente, adaptée à chaque élève. Préparation aux examens et concours. 39€/heure (50% déductibles des impôts). Renseignements : 07.86.25.36.12, nm7@orange.fr ou soutienscolaire-ploudalmezeau.fr

**PROFESSEURE DE CHANT PROPOSE COURS DE CHANT PERSONNALISE** enfant, adultes. niveau débutant ou confirmé. Travail sur le corps (respiration, relaxation, développement de la mémoire sensorielle et kinesthésique), techniques vocales et mise en pratique d'un répertoire au choix des élèves (style musique pop rock français et/ou anglo-saxon, à textes etc... des années 70 à nos jours). Contact "Il était une Voix dans l'Ouest - (Portage Solutions Brest) Gina Grisvard 07 85 75 53 71 ou grisvardgina@gmail.com.



## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept décembre, à vingt heures, le **Conseil Municipal de la Commune de TREGLONOU**, convoqué le douze décembre deux mil dix-neuf, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Guy TALOC, Maire.

**Étaient présents** : Guy TALOC, Maire ; Odile FILY, Joseph GALLIOU, Odile LÉON, Carole BIHAN, Adjointes ; Gaëlle LAOT, Daniel PELLÉ, André GALLIOU, Ronan TRANVOIZ, Mickaël ABARNOU, Jean-Marc LE ROUX, Conseillers Municipaux.

**EXCUSÉS** : Christine CHARLET

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Ronan TRANVOIZ

### 1 – TARIFS COMMUNAUX 2020

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré de fixer les tarifs 2020 ainsi :

#### 1- Photocopies

	Recto	R/V	Recto	R/V
Particuliers	0,20 €	0,30 €	0,30 €	0,50 €
Associations	0,10 €	0,15 €	0,15 €	0,25 €
Documents administratifs	0,10 €	0,15 €	0,15 €	0,25 €

#### 2- Télécopies – divers

Page de télécopie reçue	
Page expédiée en France	0,10 €
Page expédiée à l'étranger	1,00 €
L'étiquette	0,10 €
Le CD Rom	3,00 €
Extraits matrice cadastrale A4	
Plastification A4	0,50 €
Plastification A3	1,00 €

#### 3- Salles communales

<b>SALLE POLYVALENTE DE</b>	
Location de la salle 1er jour (extérieur)	400,00 €
Location salle 2e jour consécutif (extérieur)	200,00 €
Location 1er jour (habitant Tréglonou)	170,00 €
Location 2 <sup>ème</sup> jour (habitant Tréglonou)	85,00 €
Supplément chauffage	64,00 €
Supplément plaques gaz	16,00 €
<b>SALLE HERVE MIRY</b>	
De 9 h à 14 h	64,00 €
Pour 1 h d'occupation	10,00 €

#### 4 - Bois

Désignation	TARIF 2020
Saule et sapin à couper (la corde)	42,00 €
Saule et sapin à couper (le stère)	14,00 €
Chêne, châtaignier, autres à couper (la corde)	102,00 €
Chêne, châtaignier, autres à couper (le stère)	34,00 €
Chêne, châtaignier, autres coupé (la corde)	123,00 €
Chêne, châtaignier, autres coupé (le stère)	41,00 €

#### 5 - Concessions de cimetières

Désignation	TARIF 2020
Concession simple 15 ans	60,00 €
Concession double 15 ans	120,00 €
Concession simple 30 ans	120,00 €
Concession double 30 ans	240,00 €
Cavurne 15 ans	60,00 €
Cavurne 30 ans	120,00 €

#### 6 - Tarifs d'occupation du domaine public – marchands ambulants sur l'ensemble du domaine communal

Désignation	TARIF 2020
1m <sup>2</sup>	1.00 €

## 2 – DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 4 – BUDGET PRIMITIF

BUDGET COMMUNE - SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	Article	Libellé	Dépenses	Recettes	
011	60631	Fournitures d'entretien	25.00 €		Ajustement
011	60633	Fournitures de voirie	466.00 €		Ajustement
011	60636	Vêtements de travail	3.00 €		Ajustement
011	6068	Autres matières et fournitures (fleurissement)	543.00 €		Ajustement
011	615231	Voiries	776.00 €		Ajustement
011	61551	Matériel roulant	1 988.00 €		Réparation tracteur
011	61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	40.00 €		Disque dur pc secrétariat
011	6156	Maintenance	140.00 €		Ajustement
011	6261	Frais d'affranchissement	192.00 €		Ajustement
012	6218	Autre personnel extérieur	-900.00 €		Ajustement
012	6336	Cotisations centre de gestion	-320.00 €		Ajustement
012	64111	Rémunération principale	-560.00 €		Ajustement
012	6413	Personnel non titulaire	-1 440.00 €		Ajustement
012	6451	Cotisations urssaf	-350.00 €		Ajustement
012	6453	Cotisations caisses de retraite	-200.00 €		Ajustement
012	6454	Cotisations assedic	-520.00 €		Ajustement
012	6455	Cotisations assurances du personnel	-430.00 €		Ajustement
014	7391171	Dégreèvement TFNB JA	-169.00 €		Ajustement
65	6531	Indemnités	-309.00 €		Ajustement
65	6532	Frais de mission	-100.00 €		Ajustement
65	6533	Cotisations de retraite	-500.00 €		Ajustement
65	6558	frais de fonctionnement écoles publiques	4 604.00 €		Plouzané + Bourg-Blanc
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	-4 712.00 €		Salle - emprunt principal
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	-2 183.00 €		Salle - emprunt tva
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	-2 050.00 €		Vestiaire - emprunt principal
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	-2 050.00 €		Vestiaire - emprunt tva
023	023	Virement à la section d'investissement (prévision)	10 898.00 €		
013	6419	Remboursement sur rémunération du personnel		-2 000.00 €	Ajustement
70	70311	Concessions dans les cimetières		1 080.00 €	Ajustement
75	7588	Autres produits divers de gestion courante		800.00 €	Régies
74	74718	Autres dotations		96.00 €	Elections européennes
77	7788	Produits exceptionnels divers		2 906.00 €	Ajustement assurances
		<b>TOTAL</b>	<b>2 882.00 €</b>	<b>2 882.00 €</b>	

BUDGET COMMUNE - SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Article	Op°	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
16	1641	OPFI	Emprunt salle - remboursement du capital	-7 444.00 €		Ajustement
16	1641	OPFI	Emprunt salle Tva - remboursement du capital	-3 450.00 €		Ajustement
16	1641	OPEI	Emprunt vestiaire - remboursement du capital	-3 240.00 €		Ajustement
16	1641	OPFI	Emprunt vestiaire -Tva - remboursement du capital	-935.00 €		Ajustement
20	2031	175	Assistance à maîtrise d'ouvrage	25 000.00 €		Travaux salle
20	2031	175	Parutions officielles	1 400.00 €		Avis d'attribution presse
204	2041582	150	Eclairage public - arrêt car Kerambellec	4 514.00 €		Réimputation budgétaire
21	21538		Autres réseaux	1 800.00 €		Pluviale Kerlohou
21	2128	175	Aménagements	10 000.00 €		déplacement point éco
21	2184	175	Mobilier	30 000.00 €		Salle
21	21534	150	Eclairage public - arrêt car Kerambellec	-4 514.00 €		Ajustement
23	2313	175	Salle polyvalente	-200 615.00 €		Ajustement
23	2315	ONA	Opérations non individualisées	53 940.00 €		
021	021	OPFI	Virement de la section de fonctionnement (prévision)		10 898.00 €	
13	1321	175	DETR Vestiaires		-19 200.00 €	Ajustement
13	1321	175	DETR Salle		19 200.00 €	Ajustement
13	13251	175	Fonds de concours Ccpa Vestiaires		-42 400.00 €	Ajustement
13	13251	175	Fonds de concours Ccpa Salle		42 400.00 €	Ajustement
13	1328	175	Subvention FFF		-30 000.00 €	Ajustement
13	1342	OPEI	Amendes de police		498.00 €	Subvention radar pédagogique
10	10222	OPFI	FCTVA		-14 440.00 €	Ajustement
16	1641	OPFI	Emprunt principal salle		182 000.00 €	Ajustement
16	1641	OPFI	Emprunt relais salle		25500.00	Ajustement
16	1641	OPFI	Emprunt principal vestiaire		-208000.00	Ajustement
16	1641	OPFI	Emprunt relais vestiaire		-60000.00	Ajustement
			<b>TOTAL</b>	<b>-93 544.00 €</b>	<b>-93 544.00 €</b>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** les modifications budgétaires telles que présentées dans le tableau ci-dessus.

## 3 – TARIFS CONVENTION CHENIL DE KERIOUNAN

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, d'autoriser le Maire à signer la convention 2020 avec le Chenil de Keriouan, incluant les tarifs ci-dessous :

Intitulé	Tarifs TTC		
	2018	2019	2020
Déplacement, captage et transport	30.00 €	30.00 €	50.00 €
Fourrière chien	12.43 €	12.43 €	13.00 €
Fourrière chat	9.89 €	9.89 €	10.50 €
Fourrière autres animaux	11.14 €	11.14 €	12.00 €

#### 4 – CONVENTION RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

La convention entre les communes de Tréglonou, Lannilis, Landéda et Plouguerneau a été revue, notamment la clé de répartition du financement.

##### CLÉ DE RÉPARTITION à compter de 2020

COMMUNES	Population communale INSEE 2018		Enfants de moins de 3 ans		Assistants maternelles agréées		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
LANNILIS	5 615	33.90 %	167	36.62 %	57	46.72 %	39.08 %
LANDEDA	3 683	22.24 %	74	16.22 %	17	13.93 %	17.47 %
TREGLONO	645	3.90 %	28	6.14 %	3	2.46 %	4.17 %
PLOUGUERNEAU	6 617	39.95 %	187	41.00 %	45	36.88 %	39.28 %
<b>TOTAL</b>	<b>16 560</b>	<b>100 %</b>	<b>456</b>	<b>100 %</b>	<b>122</b>	<b>100 %</b>	<b>100.00 %</b>

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- de l'autoriser à signer ladite convention ci-annexée,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif.

#### 5 – CESSIION DE TERRAIN RUE JOSEPH MOUDEN

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- De l'autoriser à signer la cession d'une portion de parcelle du domaine communal, rue Joseph Mouden, d'une surface d'environ 200 m<sup>2</sup> à Messieurs BEAUFAY et GALLIOU pour un montant de 10 €/m<sup>2</sup>, les frais y afférant restant à la charge de ceux-ci.

#### 6 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME

Deux parcelles occupées par des ouvrages dont la commune assure l'entretien et la gestion sont situées sur le domaine public maritime :

- un ponton de 180 m<sup>2</sup> au lieudit Pen ar Pont
- un terrain utilisé comme aire de pique-nique de 1 950 m<sup>2</sup> au lieudit Beg an Truc

Par convention du 06/05/1983, une concession d'endigage et d'utilisation des dépendances du domaine public maritime a été accordée pour une durée de 30 ans par l'Etat au profit de la Commune de Tréglonou qui assure la gestion et l'entretien des ouvrages précités.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- de solliciter, auprès des services de l'Etat, le transfert de gestion du domaine public maritime pour les ouvrages pré-cités,
- de l'autoriser à déposer cette demande auprès des autorités concernées, et prendre toutes les mesures nécessaires y afférent et signer tout document s'y rapportant.

#### 7 – Accès aux missions facultatives proposées par le CDG29 - Actualisation de la « convention-cadre »

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- d'adopter la « convention-cadre » proposée par le CDG29
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

#### 8 – STATUTS DE LA CCPA

Vu les statuts approuvés par le comité syndical du Syndicat des Eaux du Bas Léon le 24.09.2019,

Vu la délibération du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays des Abers en date du 21.10.2019,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, de se prononcer sur cette modification statutaire en y intégrant dans la partie compétences facultatives les items suivants :

- L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (article L.211-7-12° du CE)
- La lutte contre les pollutions (article L.211-7-6° du CE) et la protection et conservation des eaux superficielles et souterraines (article L.211-7-7° du CE)
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (article L.211-7-11° du CE)

#### 9 – MOTION DGFIP

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **D'exprimer sa vive inquiétude** à l'annonce de la fermeture de la Trésorerie de Plabennec du Service impôts des particuliers.... du service impôts des professionnels...
- **De s'opposer** fermement à ce projet de restructuration au niveau du département et demande instamment par la présente motion de ne pas mettre en œuvre le projet de fermeture de la Trésorerie/SIP/SIE, décision qui porterait un préjudice important au service public de proximité en milieu rural et ne manquerait pas d'amplifier la fracture territoriale et numérique.
- **De réaffirmer** l'importance d'une collaboration de proximité avec les services de la Trésorerie et le Trésorier pour les collectivités locales ;
- **De se prononcer** pour le maintien d'un service financier de proximité avec le plein exercice de leur compétence actuelle.

#### 10 – Questions diverses

##### CLOTURE DE LA SEANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'étant posée, le Maire décide de clore la séance à 21 heures 20 minutes.